

ANNEXE

Affectation aux groupes d'élus de moyens matériels pour leur fonctionnement

Locaux / Groupe	
1 à 10 membres	1 bureau avec possibilité de 2 postes de travail
11 à 30 membres	2 bureaux avec possibilité de 4 postes de travail
31 à 50 membres	3 bureaux avec possibilité de 6 postes de travail
+ 51 membres	5 bureaux avec possibilité de 8 postes de travail
Mobilier de bureau / poste de travail	
<ul style="list-style-type: none">• 1 table• 1 fauteuil – 2 chaises visiteurs• 1 caisson tiroir• 1 téléphone• 1 armoire• 1 kit bureau	
Moyens généraux	
<ul style="list-style-type: none">• Accès photocopieur (50 copies par mois x nombre d'élus)• Affranchissement (50 envois tarif normal par mois x nombre d'élus)• Communications téléphoniques (30 euros par an x nombre d'élus)• Papier à en-tête (2 ramettes par an x nombre d'élus)• Papeterie simple (2 ramettes par an x nombre d'élus)• Presse quotidienne ou hebdomadaire (2 abonnements par an)	
Par collaborateur	
<ul style="list-style-type: none">• Un ordinateur• Un accès imprimante• Fournitures de bureau courantes selon les dispositions applicables à tous les agents de la Communauté Urbaine	